

PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT** AVANT LE 15 AOÛT 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25			26			27	
	30												

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT** AVANT LE 15 AOÛT 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25			26			27	
	30												

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE OCTOBRE 2019

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
				1		2			3			4	
	7			8		9			10			11	
	14			15		16			17			18	
	21			22		23			24			25	
	28			29		30			31				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE OCTOBRE 2019

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
				1		2			3			4	
	7			8		9			10			11	
	14			15		16			17			18	
	21			22		23			24			25	
	28			29		30			31				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE NOVEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 11 OCTOBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	FÉRIÉ
	4			5		6			7			8	
	11	FÉRIÉ		12		13			14			15	
	18			19		20			21			22	
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE NOVEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 11 OCTOBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	FÉRIÉ
	4			5		6			7			8	
	11	FÉRIÉ		12		13			14			15	
	18			19		20			21			22	
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE DÉCEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25 FÉRIÉ			26			27	
	30			31									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE DÉCEMBRE 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25 FÉRIÉ			26			27	
	30			31									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JANVIER 2020

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 20 DECEMBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1	FÉRIÉ		2			3	
	6			7		8			9			10	
	13			14		15			16			17	
	20			21		22			23			24	
	27			28		29			30			31	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JANVIER 2020

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 20 DECEMBRE 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1	FÉRIÉ		2			3	
	6			7		8			9			10	
	13			14		15			16			17	
	20			21		22			23			24	
	27			28		29			30			31	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE FÉVRIER 2020

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 17 JANVIER 2020
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE FÉVRIER 2020

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 17 JANVIER 2020
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE MARS 2020

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25			26			27	
	30			31									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE MARS 2020

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	2			3		4			5			6	
	9			10		11			12			13	
	16			17		18			19			20	
	23			24		25			26			27	
	30			31									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE AVRIL 2020

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 MARS 2020**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1			2			3	
6				7		8			9			10	
13	FÉRIÉ			14		15			16			17	
20				21		22			23			24	
27				28		29			30				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE AVRIL 2020

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 MARS 2020**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1			2			3	
6				7		8			9			10	
13	FÉRIÉ			14		15			16			17	
20				21		22			23			24	
27				28		29			30				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	FÉRIÉ
	4			5		6			7			8	FÉRIÉ
	11			12		13			14			15	
	18			19		20			21	FÉRIÉ		22	PONT
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	FÉRIÉ
	4			5		6			7			8	FÉRIÉ
	11			12		13			14			15	
	18			19		20			21	FÉRIÉ		22	PONT
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JUIN - JUILLET 2020

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1	FÉRIÉ		2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30		1			2			3	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JUIN - JUILLET 2020

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1	FÉRIÉ		2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30		1			2			3	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :